

Communiqué de l'ACIM du 20 octobre 2012 : pitié pour nos enfants...

Publié le 20 octobre 2012 · 3 min de lecture



Le mariage des homosexuels nous est présenté comme un progrès allant dans le sens de l'Histoire et de la modernité. Dans le monde grec Socrate lui-même délaissait sa famille pour s'occuper des adolescents. **Dans le monde romain l'empereur Néron entre deux assassinats de ses femmes légitimes s'était marié par deux fois avec des jeunes hommes.** Les pratiques de ces sociétés d'il y a près de 2 000 ans ont mené droit à la décadence. Nous y courrons à marche accélérée.

Le mode de vie des homosexuels est caractérisé par l'instabilité et la recrudescence parmi ces groupes de plusieurs maladies comme la syphilis. Alors que le sida a tendance à régresser sur l'ensemble de la population française, il continue de progresser parmi la population homosexuelle. Ce fait médical entraîne bien sûr une substantielle diminution de l'espérance de vie des gays. On comprend que dans de telles conditions, tant les juges d'enfants que les assistantes sociales, et les psychologues s'inquiètent réellement des possibilités qui pourraient leur être données en matière d'adoption des enfants par ces couples.

La Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf) s'y oppose de même très majoritairement, **déplorant une « remise en cause de la famille »**. L'Agence Française de l'adoption fait remarquer que les enfants adoptés « *portent une croix toute leur vie* » : celle d'avoir été abandonnés. On veut en ajouter une autre en leur donnant deux papas ou deux mamans, les mettant ainsi en marge des autres enfants qu'ils fréquentent. Le premier mariage homosexuel en Angleterre a été celui d'Elton Jones avec David Furnish en 2005. Le chanteur déclarera « *avoir le cœur brisé* » du fait que son enfant adopté n'ait pas eu de mère pour l'élever.

Enfin il semble absolument invraisemblable qu'un groupe politique ayant tous les pouvoirs dans toutes les assemblées puisse céder aux revendications d'une minorité de 2 % de la population, sans aucun soucis des conséquences tant pour l'avenir des enfants que pour la société elle-

même ; laquelle devra supporter les résultats liées à l'encouragement des mœurs homosexuels. Et que se disant démocratique, il n'ose pas affronter le suffrage universel qu'est le référendum.

Le gouvernement n'a-t-il rien de plus urgent à faire compte tenu de la crise ?

Nous lui rappellerons en participant à . A 14 h. 30, du 14 Avenue Duquesne (ministère de la Santé) , jusqu'à l'Assemblée Nationale.

Dr. Jean-Pierre DICKES, Président de l'ACIMPS

Pour tout savoir sur l'ACIM

 le site de l'ACIM

Source : laportelatine.org/actualite/communique-de-lacim-du-20-octobre-2012-pitie-pour-nos-enfants

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France